

La Charte du GFLD

Les membres du GFLD s'engagent à que ce groupement soit un acteur incontournable pour une gestion durable, économique, écologique, social et multifonctionnelle des domaines forestiers, des milieux naturels et de la valorisation du bois.

La gestion qui sera appliquée respectera les points suivants :

- *Maintien et entretien du patrimoine forestier de nos membres en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour la réalisation, en prenant en compte les règles et usages garantissant le respect de l'environnement et le respect des forêts.*
- *Rester à l'écoute de ses membres et subvenir efficacement à leurs besoins divers et variés.*
- *Répondre au mieux aux attentes de la population et des partenaires dans le domaine forestier.*
- *Développer la communication dans un objectif d'information et de vulgarisation des pratiques.*
- *Assurer l'avenir économique de cette association grâce à l'utilisation des méthodes optimales et à la meilleure mise en valeur possible de tous les produits et services.*
- *Maintenir une équipe forestière qualifiée et correctement équipée pour réaliser la majeure partie des travaux forestiers.*
- *Fournir à nos collaboratrices et collaborateurs des locaux agréables et de qualité, des outils et des moyens de travail modernes, performants.*
- *Former des apprentis et assurer la formation continue et la spécialisation de ses employés.*
- *Garantir le bien-être et la sécurité de son personnel et instaurer un fort esprit d'équipe.*
- *Favoriser le tissu économique régional en collaborant le plus juste possible avec des entreprises régionales performantes.*
- *Contribuer par des actes réfléchis, à la protection de l'environnement et au maintien du patrimoine forestier existant.*
- *Rechercher continuellement à limiter notre empreinte écologique et sommes conscients de l'importance de nos décisions à l'égard des générations futures.*